

Sillage

le magazine de la ville

de Concarneau

n°107
JUILLET
2023

CONCARNEAU



P.9 Le label Ville d'art et d'histoire

LES ENJEUX CULTURELS ET SOCIAUX DU PATRIMOINE

P.6 **AGIR**

Mobilités actives
Se (re)mettre en selle
et partager la rue

P.16-17 **VIVRE**

Qualité de vie et logement
Concarneau, la petite ville
qui monte

P.23 **PORTRAIT**

Elsa Benoit
« La mer
me ressource »

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE





PIRIOU RECRUTE ET FORME À SES MÉTIERS

Spécialisé dans la construction et la réparation navales, PIRIOU construit des navires de taille moyenne jusqu'à 120 m à haute valeur ajoutée grâce à une ingénierie performante intégrée et des implantations en Europe, Afrique et Asie. Avec plus de 500 bateaux construits et livrés partout dans le monde, PIRIOU propose des navires sûrs et efficaces répondant aux besoins d'armateurs internationaux privés et publics, civils et militaires.

Depuis plusieurs années, le développement significatif de ses activités de réparation et de construction navales, en France et à l'étranger, a poussé le groupe PIRIOU à recruter de nombreux collaborateurs. Parmi eux, près de 80 alternants ont bénéficié, depuis 2017, de formations diplômantes en chaudronnerie, soudage, tuyauterie et mécanique. Au mois de novembre, le groupe a lancé une nouvelle campagne de recrutement pour former à ces métiers. Ouvert à toutes et tous, sans condition de formation ou d'expérience préalables, cette formation conduira à l'obtention d'un diplôme reconnu par la branche professionnelle de la Métallurgie et débouchera sur un CDI.



www.piriou.com |  | 



-10%
SUR VOTRE COMMANDE
SUR PRÉSENTATION
DU PRÉSENT COUPON

LE WHOPPER
N'ATTEND QUE VOUS



Offre valable dans les restaurants BURGER KING
de CONCARNEAU (Zac de Colguen- face Décathlon et V&B)
et de QUIMPER (155 Route de Bénodet - 29000 QUIMPER)

Réduction non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours

Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé.
www.mangerbouger.fr

P.4 arrêt sur images

P.5 en bref

P.6 agir

MOBILITÉS ACTIVES

Se (re)mettre en selle et partager la rue

AIDE À L'UKRAINE

« Un extraordinaire mouvement de solidarité! »



P.11 dossier

LE LABEL VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Un projet global

LE SERVICE PATRIMOINE

Conservateur de l'identité concarnoise

P.16 vivre

QUALITÉ DE VIE ET LOGEMENT

Concarneau, la petite ville qui monte

CONSEILS DE QUARTIER ET PROMOTION

DE LA CULTURE BRETONNE

Une municipalité de proximité

ESPACE PUBLIC

Ambition: ville propre

JUMELAGE 3/4

Mbour: la perle de la Petite-Côte

P.22 cca

EAU POTABLE

Un enjeu vital

P.23 portrait

ELSA BENOIT

« La mer me ressource »

P.24 histoire

HÉLÈNE VIANNAY

Vivre et résister

P.26 sortir

P.29 courrier

P.30 tribune libre



Chers Concarnoises et Concarnois,

J'ai grand plaisir à vous retrouver dans ce numéro estival de *Sillage* où qualité de vie et le « bien vivre à Concarneau » sont omniprésents.

À la 6^e place du classement des « Villes et Villages français où il fait bon vivre », Concarneau a su se renouveler et accueillir de nouveaux habitants ces dernières années, avec une politique d'accès au logement plus développée qui se traduira d'ailleurs par la création de près de 1300 logements à l'horizon 2026. Mixité sociale, services publics, qualité de l'environnement, transition énergétique et développement des déplacements restent notre priorité !

Au printemps dernier, nous avons eu l'honneur d'obtenir le renouvellement du label Ville d'art et d'histoire. À ce titre, nous connaissons tous l'authenticité de Concarneau, cet équilibre entre histoire et modernité, ses vieilles pierres véritables écrins pour notre Ville-Close.

S'inscrire dans une telle démarche, c'est se donner des exigences supplémentaires en termes de renforcement du lien avec les Concarnois, participation au développement du territoire, intégration du patrimoine et de l'architecture à toutes les politiques publiques, création d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.

À ce titre, je salue le travail colossal réalisé par les services de la ville qui conduit aujourd'hui à l'obtention de ce label pour les dix prochaines années.

Vous retrouverez aussi l'indispensable « Agenda de l'été » avec de multiples rendez-vous culturels, sportifs ou de loisirs organisés par les services municipaux et de nombreux partenaires et associations locales.

Ce numéro de *Sillage* vous accompagnera ainsi dans la découverte des nombreux événements qui animeront l'été en Ville-Bleue.

Très bel été à tous!

Marc BIGOT,
Maire de Concarneau



SILLAGE JUILLET 2023 Bulletin d'informations de la Ville de Concarneau. Hôtel de ville, B.P. 238, 29182 Concarneau Cedex. Tél. 0298503838. Courriel : communication@concarneau.fr
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Marc Bigot **COMITÉ DE RÉDACTION** Marc Bigot, François Besombes, Fabienne Le Calvez, Alain Echivard, Quentin Le Gaillard, Gabrielle Le Guilloux, Christine Barba, Brigitte Boutet, dynamo+ **RÉDACTION** Gaëlle Derrien, Anne-Laure Parmelan, Services municipaux **CONCEPTION-RÉALISATION** dynamo+ - 0298449474 **PUBLICITÉ** Services municipaux **CRÉDITS PHOTOS** Services municipaux, Alexandre Mariette (Couverture)
DÉPÔT LÉGAL juillet 2023. **IMPRESSIION** Imprimerie du Commerce - Quimper. Tirage du magazine 12000 exemplaires.

COMMENT RECEVOIR SILLAGE

Sillage est disponible sur le site internet de la Ville et en version audio pour les personnes aveugles ou malvoyantes.

www.concarneau.fr - Tél. 0298503854



Imprimé sur du papier certifié PEFC
(issu de forêts gérées durablement)





23 AVRIL CONCARNEAU / ST-BARTH: PROLOGUE, CHALLENGE ALEX PICOT, TRANSAT PAPREC 2023

Le public était au rendez-vous pour le challenge Alex-Picot (prologue de la Transat Paprec): un parcours de 6,5 milles nautiques dans la baie de Concarneau remporté par le duo de Skipper Macif.

© ALEXIS COURCOUX



13 JANVIER CITOYEN D'HONNEUR DE LA VILLE

L'écrivain allemand Jörg Bong, alias Jean-Luc Bannalec, a été fait tout premier « citoyen d'honneur » de la ville de Concarneau lors de la cérémonie des vœux du maire, le vendredi 13 janvier dernier.



19 MAI CONCARNEAU / ST-BARTH: TRANSAT PAPREC 2023: L'ARRIVÉE

Lois Berrehar et Charlotte Yven, à bord du Figaro Skipper Macif, vainqueurs de la Transat Paprec 2023 entre Concarneau et Saint Barthelemy.

© ALEXIS COURCOUX

MARS LE RUGBY CLUB, UNE MONTÉE HISTORIQUE EN FÉDÉRALE 3

Après de nombreuses saisons en promotion d'honneur, le RCC récolte les fruits de la politique de formation menée depuis plusieurs années par son président Jean-Luc Tanneau et ses entraîneurs.



Plage de la Belle-Étoile

LA RENAISSANCE DE LA DUNE



Située à l'entrée de la presqu'île du Cabellou, la plage de la Belle-Étoile est depuis longtemps un lieu très prisé des Concarnois et des touristes en été. Rançon de ce succès, la dune a été considérablement piétinée, érodée, dégradée. Pour la préserver, des ganivelles ont été posées dans trois zones différentes à titre d'expérimentation : un essai concluant qui est désormais étendu à l'ensemble de la dune. Rappelons que celle-ci joue un rôle essentiel dans la lutte contre les submersions marines et l'érosion du trait de côte. Aujourd'hui, l'objectif est de la revégétaliser naturellement et durablement en limitant l'impact des

activités humaines sur le site. Le public sera donc canalisé grâce à des chemements piétons balisés par des mini-clôtures (potelets bois, deux rangs de fil métallique) et des ganivelles.

Les zones inaccessibles seront plantées d'oyat, une espèce de graminée typique des espaces dunaires dotée d'un système racinaire profond qui fixe efficacement la dune. Deux tables de pique-nique seront également installées, deux pins parasols plantés à proximité. Pour les personnes à mobilité réduite, deux places de stationnement seront matérialisées, une allée en caillebotis leur permettra d'accéder à une table de pique-nique et jusqu'au haut de plage.



Protégée du piétinement, la dune retrouve progressivement son couvert végétal.

SOLIDARITÉ DE VOISINAGE : L'HEURE CIVIQUE

L'Heure civique arrive à Concarneau: avec l'appui du Département, la Ville et le CCAS mettent en place l'opération lancée à travers l'Hexagone par Atanase Périfan, créateur de la Fête des voisins et de l'association Voisins solidaires.

Le principe est très simple: donner une heure par mois pour aider un voisin qui en a besoin. Il peut s'agir de petit jardinage, de bricolage, d'un peu de compagnie, d'une démarche administrative, d'un court déplacement, de soutien informatique...

Les inscriptions se font sur lheurecivique@concarneau.fr ou au 02 98 50 11 81

Volontaires et demandeurs sont ensuite mis en relation. Depuis la mise en place du dispositif en avril dernier, 60 personnes se sont inscrites comme volontaires et 20 actions de solidarité ont été réalisées.

Menées à l'échelle du quartier, du lotissement, de l'immeuble, ces actions favorisent le développement de réseaux de solidarité à travers la ville et contribuent au bien vivre ensemble.



LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

Depuis de nombreuses années, la Ville favorise le développement du numérique dans les écoles publiques. Pour les enseignants, il s'agit d'une aide précieuse dans leurs nouvelles méthodes éducatives et pédagogiques auprès des enfants. À Concarneau, toutes les classes sont aujourd'hui équipées d'ordinateurs et toutes les écoles sont désormais raccordées à la fibre optique.

Après les classes des sept écoles élémentaires, c'est au tour des écoles maternelles d'être équipées cette année de tableaux blancs interactifs.

À la rentrée dernière, dans le cadre du plan de relance du Gouvernement pour « l'accompagnement du socle numérique », la Direction Éducation Jeunesse a équipé les sept sites périscolaires d'un « environnement numérique de travail », une plateforme destinée aux parents qui diffuse photos, informations pratiques, menus, etc. (code d'accès fourni par le prestataire Toutemonnee.com). Cet outil de communication a été proposé aux écoles maternelles et élémentaires.

Depuis la rentrée dernière également, trois lots de dix tablettes ont été fournis à trois écoles afin de permettre aux enfants de les utiliser sur le temps scolaire et périscolaire. Il s'agit d'un test sur une première année, avec pour objectif un partage de ces lots, d'une école à l'autre, d'une année sur l'autre.





Mobilités actives

SE (RE)METTRE EN SELLE ET PARTAGER LA RUE

Les aménagements cyclables sont-ils la conséquence du nombre croissant de cyclistes ?

Ou les cyclistes seront-ils plus nombreux grâce à ces aménagements ?

Les deux hypothèses sont probablement correctes. Ce qui est certain, c'est que les villes doivent aujourd'hui répondre aux enjeux écologiques en proposant des alternatives à la voiture individuelle. En France, le transport est effectivement le premier émetteur de gaz à effet de serre (53 % des émissions totales), et la voiture y prend une part non négligeable (16 %). Le Plan Climat Air-Énergie territorial (PCAET) de Concarneau Cornouaille Agglomération vise une réduction des gaz à effet de serre de 64 % sur le territoire avant 2050.

Déjà en 2018, un sondage IFOP indiquait que 83 % des Français étaient favorables au développement de la pratique du vélo : de fait, celle-ci a augmenté de 33 % entre 2019 et 2022. De nombreuses personnes ont donc reconsidéré leur mode de déplacement au quotidien, pour se rendre sur leur lieu de travail, conduire les enfants à l'école, faire les courses, etc. Il ne s'agit pas forcément – ou pas seulement – d'un choix écologique, bien que la sa-

tisfaction personnelle de participer à la décarbonation soit un argument pour beaucoup. Les bénéfices pour la forme physique, la santé (le vélo prévient notamment les maladies cardiovasculaires et le surpoids, prolonge l'espérance de vie), le sommeil, le moral, ne sont plus à démontrer. Les modes de déplacements actifs, qui allient un intérêt pratique à une activité physique (dont chacun règle l'intensité à son gré), cumulent les avantages en étant particulièrement économiques par

rapport aux véhicules motorisés (prix à l'achat, coût de l'assurance, du carburant, de l'entretien...). Le budget nécessaire s'avère nul quand on marche, modéré si l'on y associe les transports en commun, et bien moindre si l'on choisit le vélo.

Et pour rester dans le domaine des chiffres, le vélo est étonnamment plus rapide sur des trajets de proximité que la voiture dont la moyenne, en milieu urbain, n'excède pas 15,2 km/h. Il se glisse partout et se gare bien plus faci-



Le chaucidou va modifier le paysage de la rue de Kerviniou et apaiser la circulation des usagers.

CYCLISTES, AUTOMOBILISTES, PIÉTONS : TOUS ATTENTIFS, TOUS EN SÉCURITÉ

Si les automobilistes doivent rester vigilants et accorder la priorité aux cyclistes, ces derniers ont aussi des règles à respecter pour assurer leur propre sécurité et celle des autres, en particulier les piétons, grands prioritaires, quelles que soient les circonstances (un cycliste ne peut emprunter les trottoirs par exemple et doit respecter les passages-piétons).

Lignes blanches, limitation de vitesse, règles de priorité, panneaux « stop »... le Code de la route est identique pour tous. Cependant certains dispositifs sont prévus pour augmenter la protection des plus fragiles :

- Le sas-vélo permet aux cyclistes de se placer en tête de file aux feux afin d'être bien visibles, de démarrer avant les voitures et de ne pas respirer les gaz d'échappement.
- Certains feux sont aménagés de panneaux spécifiques pour autoriser les cyclistes à tourner à droite ou à poursuivre tout droit, alors que le feu pour les autres usagers est encore rouge.
- Les sens interdits concarnois sont actuellement à l'étude. Les cyclistes pourraient à terme les emprunter à contresens. Des panneaux de signalisation seront alors installés pour l'indiquer aux cyclistes comme aux automobilistes qui devront être vigilants.

lement. Les seuls freins à son usage, contre lesquels il est difficile d'intervenir, sont les aléas du climat et les difficultés du relief ! Cependant un équipement adapté, des vêtements protecteurs, des astuces de conduite et une pratique régulière ont rapidement raison de la résistance des arguments contre le vélo pour faire ses courses, par temps de pluie et dans les côtes. Concernant ces dernières, il faut savoir que la carte cyclable communale est conçue afin d'être accessible au plus grand nombre et qu'un vélo à assistance électrique peut convaincre les plus sceptiques.

De l'ocre jaune pour les piétons, rouge pour les vélos, des ralentisseurs pour les voitures... ici l'exemple de Stang-ar-Lin.



OFFRIR LA POSSIBILITÉ DE CHOISIR

Si dans leur majorité les rues ne sont pas toutes équipées de pistes cyclables, il est pourtant nécessaire d'offrir à tous la possibilité de choisir ses modes de déplacements en assurant confort et sécurité de circulation. La création, au fil des années, d'une infrastructure cyclable cohérente, pratique, étendue, continue, cartographiée, sûre et rapide, en améliorant le bien-être des usagers, développera de fait la pratique du vélo.

Trottoirs larges, bandes (peintes) ou pistes (avec bordure) cyclables, « chaucidou », passages vélos pour les traversées de voies (matérialisés en ocre rouge afin d'être bien identifiables), zones de ralentissement des voitures (plateaux ou écluses équipées de couloirs qui permettent aux vélos de traverser sans s'arrêter), voire instauration de la limitation de vitesse à 30 km/h en centre-ville, installations de nombreux arceaux à vélo, d'un pôle service vélo (quai d'Aiguillon)... Les rues s'adaptent peu à peu, le choix des aménagements dépendant de leur configuration : VC6 et 7,

VC32 à partir de Croissant-Bouillet (route commune avec Trégunc), rues de Lanriec, de Kerviniou, de Kerrichard et Parmentier, la corniche et aujourd'hui l'îlot du centre-ville.

Les aménagements provisoires de ce dernier – point névralgique de la circulation concarnoise – conçus avec les conseils des experts du Cerema*, sont en phase d'expérimentation jusqu'à la fin de l'année (comme l'ont été ceux de la corniche en 2022). Les temps de forte fréquentation que sont les vacances de Pâques, la transat Paprec, les longs week-ends de mai, ont été particulièrement observés afin de mettre en lumière les problèmes et les améliorations possibles. Les usagers sont également appelés à donner leur avis qui serait susceptible de faire évoluer le dispositif (concarneauvelo@concarneau.fr). La décision finale sera prise au moment des travaux d'eau et d'assainissement puis de réfection de la chaussée programmés en fin d'année (les aménagements actuels ont été réalisés à moindres frais, 250 000 euros, grâce au recyclage d'une partie de l'enrobé précédent, entre autres. Le coût total

d'une installation définitive se monte à 2,5 millions d'euros).

Les cyclistes ne sont pas les seuls à bénéficier de ce grand changement. Les piétons, en particulier les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, voient leurs déplacements facilités. Une rue apaisée, plus sûre, favorise d'autant plus la fréquentation piétonne des rues commerçantes qu'elle est plus esthétique, végétalisée et épargnée par les pollutions sonores et olfactives. Les automobilistes eux-mêmes sont gagnants puisque la circulation est plus fluide (le giratoire remplace les feux tricolores, les voitures sont moins nombreuses). Les quelques stationnements qui ont disparu avec les travaux sont compensés par les places libérées par les cyclistes qui laissent leur voiture au garage. La réfection des circuits existants et la création de nouveaux parcours dans l'optique d'assurer la continuité cyclable multiplie donc les arguments en faveur des mobilités actives dans la ville. Plusieurs parkings-relais dont

l'ancien Magasin Vert et celui de l'USC, en périphérie, avec un service de navettes, vont de plus contribuer à alléger la circulation en centre-ville et, par conséquent, désengorgeront les parkings. Un pôle de vélos en libre-service est à l'étude.

« QUAND IL N'Y A PLUS DE FREINS, LES GENS SE LANCENT ! »

« Quand on leur en donne l'opportunité, les gens délaissent la voiture, quelle que soit leur motivation profonde. Et ils en constatent très rapidement les bénéfices ! Il s'agit bien de donner les moyens aux habitants, et d'imaginer un quotidien plus apaisé avec des déplacements plus actifs », assure Ivan Fouillé, président-fondateur de l'association Le Vélo bleu, convaincu du caractère incitatif des nouveaux aménagements, « même s'ils sont encore perfectibles ». Le Vélo bleu, collectif organisateur de l'événement annuel « Tout à vélo » qui se tient chaque mois de mai et fait du prosélytisme « sans culpabili-



50 km
(environ)
longueur finale
du réseau
cyclable

35 %
part des
transports
dans les GES
de CCA (31 %
au niveau
national)

6
circuits
de pistes
cyclables

Ivan Fouillé sur la piste cyclable de l'avenue Pierre-Gueguin.



ser les automobilistes!», observateur de terrain organisé et averti, se veut un organe consultatif désireux de partager la rue entre tous les usagers de façon équilibrée et conciliante. Il fait partie des associations représentées au comité de pilotage des mobilités récemment créé par la municipalité**. « Nous souhaitons co-établir une prospective sur les quinze à vingt prochaines années, avec une vision très large des déplacements : piétons, vélos, voitures... Le débat démocratique reste au centre de ces enjeux. »

De nombreux membres de l'association ont définitivement remis leur véhicule motorisé au garage. « Certains ont même changé d'emploi pour rapprocher leur lieu de travail de leur domicile. D'autres ont choisi les transports en commun, d'où l'importance aussi de développer ces services : arrêts de car proches, fréquence suffisante des passages, lignes régulières. » Dans l'entourage d'Yvan Fouillé, une aide à domicile s'est lancée dans l'aventure « deux roues » sur une initiative de son employeur qui prête des vélos à assistance électrique à son personnel et adapte leur emploi du temps. « Elle a 57 ans, avait peur de tomber au départ, mais elle n'a pas lâché, s'est reformée à la conduite et ne reviendrait pas en arrière aujourd'hui! » Afin de combattre certaines inquiétudes (chutes, proximité des voitures...), Le Vélo bleu organise des séances pour apprendre à maîtriser le vélo en ville. Se replonger dans le Code de la route, savoir signaler un changement de direction, se positionner dans un rond-point, etc., « il faut apprendre ou réapprendre à rouler à vélo pour ne pas se mettre en danger ». Un apprentissage que l'association dispensera aussi dans les établissements scolaires. Les membres du Vélo bleu préparent actuellement une édition spéciale du Code de la route intitulée « Concarneau vue du guidon ». Le projet en est au stade du recensement des différents cas de figures rencontrés dans la ville, un appel sera d'ailleurs lancé à l'expérience des usagers.

« Nous sommes dans un monde qui change, conclut Ivan Fouillé. Un monde qui devient plus calme et silencieux, connecté à son environnement, plus convivial aussi, car les échanges à vélo sont facilités. Un monde où chacun peut jouer un rôle pour que l'espace public soit plus propre et paisible, et y trouver sa place... et son plaisir! »

Marquage vélo sur le giratoire du Lin.



DISPOSITIFS EMPLOYEURS/SALARIÉS : FAVORISER LE « VÉLO-TAF »

On l'a vu, en milieu urbain, le vélo est plus rapide que la voiture. Et la durée du parcours est invariable puisque non soumise aux ralentissements de la circulation. Les retards au travail sont donc plus rares... ainsi que les arrêts maladie, le cycliste entretenant sa forme à coup sûr !

Plusieurs dispositifs fiscaux sont proposés aux employeurs qui souhaiteraient promouvoir les mobilités actives auprès de leurs salariés (les déplacements domicile-travail représentent 15 % des émissions liées aux transports). Le forfait « mobilités durables » permet aux employeurs du secteur privé de prendre en charge jusqu'à 600 euros (par an et par salarié) les frais de déplacements de leurs salariés sur leurs trajets domicile-travail effectués à vélo, en covoiturage ou en transports collectifs. Une réduction d'impôt est accordée aux entreprises mettant à disposition de leurs salariés une flotte de vélos pour leur déplacement domicile-travail.

* Le Cerema, établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, accompagne l'État et les collectivités territoriales dans l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

** dont le Crade (Centre de recherches sur l'avenir des déplacements écologiques) concarnois qui prépare la « vélorution ».

Aide à l'Ukraine

« UN EXTRAORDINAIRE MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ! »

Plus d'un an après le début de l'offensive russe en Ukraine et le mouvement international de solidarité envers le peuple ukrainien qui a suivi, des bénévoles, qui ont pris en charge la coordination des actions, reviennent sur l'historique de ce pont humanitaire pour lequel « les Concarnois se sont montrés plus que généreux ».



Christine, Corinne, Évelyne et Marie-Christine se sont mobilisées dès l'appel de l'Association des maires de France, début mars 2022. Elles se remémorent les permanences au club de voile des Glénan où était installé le centre de collecte. « Les Concarnois ont afflué pour déposer produits alimentaires, d'hygiène ou de première nécessité, vêtements... Certains glissaient des petits mots d'encouragement parmi leurs dons. D'autres sont d'abord passés nous demander ce qui serait le plus utile. » Elles se rappellent ainsi avec émotion la visite d'une jeune maman pleine d'empathie et bouleversée par le drame. Les bénévoles, particuliers, élus ou encore issus du monde associatif ont effectué un tri scrupuleux et rassemblé

les produits dans des colis identifiés en français et en ukrainien, aidés par les agents des services techniques pour la logistique. « On a fermé chaque carton en pensant à ceux qui allaient les ouvrir. » Dans un premier temps, deux containers de 35 m³ ont été acheminés à Quimper où la protection civile centralisait les envois pour l'Ukraine.

LES DONS EMPLOYÉS JUSQU'AU DERNIER!

En avril, restait cependant à disposition « une montagne de 70 m³! » déplacée vers l'ancien restaurant municipal pour permettre au centre nautique de reprendre ses activités. Christine, Corinne, Évelyne et Marie-Christine ont alors relevé leurs manches et ont gravi cette « montagne » pour à nouveau



140
m³ de dons
recueillis

1
an de
mobilisation

trier, conditionner, étiqueter, s'imposant le défi de distribuer efficacement tout ce qui avait été donné. Les Restos du cœur et le Secours catholique ont ainsi été fournis chaque semaine « selon leurs besoins ». Cinq palettes pour l'Ukraine ont aussi été récupérées par l'association Secoutourisme, et le Lions Club a acheminé des couvertures à Madagascar. Konkern Solidarités et le CCAS n'ont pas été oubliés. « On a trouvé des pistes pour chaque chose, en parlant autour de nous, avant de fermer la porte sur un local vide le 14 février dernier. »

LE MANOIR DU PORZOU, CENTRE D'ACCUEIL

Le 17 mars, 23 Ukrainiens, hommes, femmes et enfants, ont été accueillis à Concarneau. Plusieurs familles ont été logées au manoir du Porzou que les bénévoles avaient équipé avec les dons des Concarnois. Chacune des 10 chambres du bâtiment a été garnie de linge et de produits d'hygiène. Aucun ustensile ne manquait en cuisine et les placards ont été remplis des denrées de base. Des corbeilles de fruits offertes par un commerce local et les viennoiseries par un collège ont certainement contribué à réchauffer l'atmosphère. « La cuisine centrale a livré les premiers repas mais très vite les familles ont souhaité cuisiner elles-mêmes. » L'épicerie sociale du CCAS est alors venue compléter les dons. Aujourd'hui, la plupart des hommes sont repartis pour l'Ukraine et les familles ont trouvé des solutions de logement, l'une d'elles étant encore de façon provisoire logée par la Ville. Les enfants sont scolarisés et les parents travaillent. Sofia, un an, aura effectué ses premiers pas au manoir et Anastasia y aura soufflé ses 18 bougies. Une jolie récompense pour les bénévoles.



Chargement d'un container avant le départ pour la protection civile.

LE LABEL VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

LES ENJEUX CULTURELS ET SOCIAUX DU PATRIMOINE

Héritage du passé et richesse à transmettre aux générations à venir, le patrimoine matériel ou immatériel se préserve et se construit aujourd'hui. Historique, architectural, naturel, culturel, artistique... à Concarneau ce patrimoine se fait aussi scientifique, grâce à la présence du Marinarium, de la Station de biologie marine et d'une antenne d'IFREMER. Il se fait également social, avec sa partie portuaire industrielle, technologique aussi bien qu'halieutique, mais aussi et bien sûr, balnéaire. Si l'intérêt du patrimoine est d'évidence culturel et mémoriel, il porte une dimension sociale et son envergure économique en fait un outil du développement de la ville. Le label Ville d'art et d'histoire, qui depuis 2002 donne un cadre national à la gestion du patrimoine local, vient d'être renouvelé. Il apporte un nouveau souffle d'exigence et de qualité à l'animation de ces éléments qui font l'identité de Concarneau. Et il s'adresse à tous les Concarnois, placés au cœur même du projet.

Le label Ville d'art et d'histoire UN PROJET GLOBAL

Depuis sa première attribution à Concarneau en 2002, le label Ville d'art et d'histoire, ou VAH, est un outil de gestion du patrimoine qui, d'un côté, impose un cadre de travail aux services concernés, et de l'autre, professionnalise ces mêmes services et soutient financièrement les actions.



Vendredi 17 mars, signature de la convention de labellisation Ville d'art et d'histoire.

Décerné par le ministère de la Culture depuis 1985, le label Ville d'art et d'histoire distingue les communes engagées dans une politique de sensibilisation du public à l'importance du patrimoine et du cadre de vie. Outre Concarneau qui l'a obtenu en 2002, neuf villes bretonnes peuvent actuellement s'en prévaloir : Brest, Dinan, Dinard, Fougères, Lorient, Quimper, Rennes, Vannes et Vitré. Lannion, Morlaix et Quimperlé bénéficient quant à elles du label Pays et Ville d'art et d'histoire vers lequel l'agglomération concarnoise devrait se diriger.

La version la plus récente du label détermine quatre priorités : le renforcement du lien avec les habitants, la participation au développement du territoire, l'intégration du patrimoine et de l'architecture à toutes les poli-

tiques publiques, notamment dans le périmètre défini par l'AVAP (Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine) et, enfin, la création d'un CIAP, ou Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (voir encadré). « *Le label donne l'orientation des actions pour les dix années qui suivent son obtention. Il fixe les grands objectifs de la démarche, communs au niveau national, mais reste ancré dans le territoire et ses particularités* », précise Carole Cosquer, cheffe de projet Ville d'art et d'histoire. Ce poste, créé en 2003 dans le cadre de la première labellisation, est chargé de définir et d'appliquer les actions de valorisation et de promotion du patrimoine, de mettre en place les moyens de transmission de la connaissance au public et d'appropriation du patrimoine par celui-ci, et de fonder le CIAP.

UN ATOUT DE POIDS

De son côté, l'État, en mentionnant la ville dans ses supports de communication nationaux, contribue à son rayonnement. Il apporte conseils, expertise et subventions. Par l'intermédiaire de la DRAC, la Direction régionale des affaires culturelles, ces soutiens s'orientent sur la conservation et la restauration, les expositions et les programmes culturels, la médiation, l'éducation artistique et culturelle, l'accueil des publics en situation de handicap, l'édition, la communication ainsi que la professionnalisation des chefs de projet locaux qui bénéficient de formations.

« *Une convention-cadre a été signée avec la DRAC sur les grands travaux des bâtiments historiques en 2019* », rappelle le conseiller délégué à la



FLY HD - Julien Basset

culture et à la vie associative, Alain Échivard. Établie sur cinq ans, cette convention fixe un programme de prévention et de priorisation des interventions de restauration avec l'architecte des Bâtiments de France. Le ravelin a été le premier à bénéficier de ce partenariat. Suivront les tours au Chien, de la Fortune et du Gouverneur. La rénovation de la Poudrière sera envisagée en prévision d'une ouverture au public (530 000 euros). Sont également programmés la rénovation du beffroi (240 000 euros), la remise en état de la toiture du fort du Cabellou (145 000 euros), du fronton de l'église Saint-Guénolé (140 000 euros), les travaux intérieurs de la Chap' L (180 000 euros) et enfin, l'abri du marin, au Passage (860 000 euros). Des interventions auront également lieu sur le logis des gardes, la fontaine Saint-Guénolé et des études seront bientôt menées sur la ferme du Moros ou encore l'école de musique.

Les subventions allouées peuvent atteindre 50 % HT (DRAC) pour les études et jusqu'à 70 % pour les travaux.



3 800 000€
Plan
pluriannuel
d'investissement
pour la restauration
du patrimoine

73 000
visiteurs
à La Maison
du patrimoine
en 2022

123
communes
labellisées
Ville d'art
et d'histoire
en France

80
Pays d'art
et d'histoire
en France

LE BEFFROI BIENTÔT RÉNOVÉ

À la suite de la restauration du Ravelin en 2022, la Ville a lancé une étude de diagnostic sur le beffroi de la Ville-close. Soumis aux vents et aux tempêtes, l'ouvrage emblématique de la cité, protégé au titre des monuments historiques, est aujourd'hui dans un état critique qui a conduit à l'arrêt de l'horloge.

L'agence parisienne 1090 Architectes, associée au cabinet Dupuis, économiste, et ECB Ingénierie, bureau d'études structures, a été sollicitée pour mener à bien ce diagnostic réalisé sur la base de relevés sur site et de documents d'archives.

L'étude a ainsi révélé des désordres issus à la fois de l'usure et de défauts de conception. Le bâtiment souffre principalement d'importantes entrées d'eaux qui menacent l'intégrité des structures et des équipements à moyen terme. L'édifice nécessite une campagne de restauration d'envergure pour assurer sa pérennité. Par ailleurs, il s'agit de retrouver la cohérence architecturale d'origine entre le corps-de-garde et le beffroi, partie intégrante de l'ensemble patrimonial du port et de la Ville-close. (D'après le rapport rédigé par le cabinet 1090 Architectes à l'issue de la phase 1 du diagnostic)

LE CIAP, CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Site « d'introduction au territoire » selon Carole Cosquer, le CIAP est la vitrine de l'architecture et du patrimoine bâti et naturel de la ville. Lieu d'information, espace pédagogique, il sensibilise la population aux enjeux de l'évolution urbaine et l'implique dans la réalisation de projets de mise en valeur du cadre de vie. Ouvert à tous, il propose également des temps d'échanges et de débat.

Le projet concarnois mettra l'accent sur la forte identité maritime de la ville dans une exposition permanente au rez-de-chaussée de la tour du Gouverneur en Ville-close, instituée Maison du patrimoine depuis 2005 (l'accueil du public et la boutique seront transférés dans le logis des gardes). L'étage sera consacré à des expositions temporaires ou collectives d'artistes locaux.

La configuration concarnoise offre l'opportunité de multiplier les sites, et les salles équipées réservées aux actions pédagogiques prendront place dans la Poudrière, tandis que d'autres lieux seront envisagés pour développer différents projets autour de la création contemporaine, de la vitalité artistique locale, de l'économie maritime et de l'actualité du territoire.



Concert au Carré
des Larrons

Le service Patrimoine **CONSERVATEUR DE L'IDENTITÉ CONCARNOISE**

Mémoire de la ville à partir de laquelle se bâtit l'avenir, le patrimoine influence les transformations urbaines, paysagères ainsi que les activités humaines et constitue le bien commun des Concarnois. Il justifie à ce titre une politique active d'animation et de valorisation que vient structurer le label.

« *Le patrimoine c'est le reflet du passé, mais surtout du présent que l'on souhaite transmettre aux générations futures.* » C'est ainsi qu'Alain Échivard définit l'épine dorsale de la politique patrimoniale de la municipalité. Fort de vingt ans d'expérience VAH, le service Patrimoine est aujourd'hui chargé de la gestion du bâti et, depuis 2008, de la collection d'œuvres d'art et graphiques qui rassemble 411 œuvres offertes à la ville par les artistes ou leurs familles. Si les peintres à Concarneau n'ont jamais constitué un courant artistique, ils se sont montrés très présents dans la vie de la cité : ils ont œuvré au classement de la Ville-close à l'inventaire des Bâti-



ments historiques empêchant ainsi sa destruction. Ils sont aussi à l'origine de la fête des Filets-bleus, dont l'objectif premier était de soutenir financièrement les familles touchées par la crise sardinière au tout début du XX^e siècle. Valorisés par des prêts ou des expositions temporaires dans la courside de l'hôtel de Ville, ces œuvres ont un fort intérêt documentaire qui permet d'observer l'évolution de la ville au cours du temps.

À l'instar de leurs prédécesseurs et quelle que soit leur discipline, les artistes actuels font partie des clés de la démocratisation du patrimoine. Leurs interactions avec les lieux facilitent l'accessibilité de ces derniers : les nom-

breuses animations et visites à thèmes insufflent de la vitalité aux vieilles pierres, de façon ludique (escape game, murder party, jeux de piste), théâtralisée (le village médiéval reconstitué lors des Journées du patrimoine), musicale (concerts au carré des Larrons, au Petit-Château ou à la Chap'L) ou encore dansée (festival Cap Danse). Les bâtiments restaurés, en s'ouvrant à et sur la ville, soutiennent à leur tour la création. Par exemple, en devenant lieu de résidence artistique et d'exposition, l'abri du marin de Lanriec renouera avec sa fonction initiale de lieu d'hébergement, d'éducation, d'accès à l'instruction et à la culture. La rénovation de la Chap'L en Ville-close, vise



Le bagad au
Petit-Château



à élargir sa mission de lieu de création pour les arts vivants que sont la musique et le théâtre.

À CHAQUE PUBLIC SON ANIMATION

De nombreuses animations sont évidemment destinées aux visiteurs lors des périodes de vacances, générant un revenu proportionnel. « *La demande des vacanciers dans ce domaine est très importante* », commente Carole Cosquer. Mais des actions ont lieu tout au long de l'année qui impliquent le public local à travers les pratiques artistiques ou les loisirs culturels. Ainsi, 10 000 euros sont consacrés à un projet participatif chaque année. La « carte émotionnelle » de 2019, qui fait apparaître les émotions et les ressentis des habitants sur une carte topographique de la ville en est un exemple représentatif.

Intégré à la Direction des affaires culturelles, le service Patrimoine travaille en synergie avec l'école de musique, le service Événementiel mais également la vie associative, les autres services, organismes et institutions de la Ville, pour élaborer ces

animations. Des projets éclectiques et inédits naissent de ces concertations, suscitant la curiosité, éclairant le passé, interrogeant l'avenir, afin de toucher tous les publics, y compris ceux qualifiés « *d'éloignés de la culture* » par l'intermédiaire du centre social La Balise. « *Proposer des actions ludiques plus contemporaines et vivantes permet d'ouvrir à chacun l'accès à la culture* », souligne Carole Cosquer.

La programmation s'étend du spectacle vivant, concerts et théâtre, aux expositions, conférences, ateliers pédagogiques et ludiques animés par des artistes professionnels. Les visites expliquent l'évolution de la ville et la diversité de ses paysages et permettent de la découvrir hors des circuits classiques : à la découverte des conserveries ou sur les traces des peintres, à pied ou... à vélo ! Les associations patrimoniales concarnaises (Accueil des villes françaises, université du Temps libre, Les Amis du musée de la Pêche) et les conseils de quartier se révèlent à ce niveau des ressources de grande valeur pour les cinq guides-conféren-

ciers qui travaillent à ces visites et ces conférences*.

La contribution des professionnels de la Station marine ou du port permet des animations apportant un contenu scientifique et historique. Exemple du travail transversal effectué entre les services, le circuit « poussette » fait partie de la collaboration avec la Direction enfance-jeunesse, le jeune public étant au cœur des actions de transmission. En famille, pendant les vacances, lors d'ateliers participatifs de l'espace jeunesse et des centres de loisirs, à l'école avec le programme « Tête en l'art » (anciennement « Ma tête se balade en ville »), « *une offre pédagogique ambitieuse a été élaborée dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle* ».

On le voit : habitants, associations, professionnels, services municipaux, la ville entière est appelée à apporter sa pierre à ce bien commun pour le faire évoluer. —

* Concarneau est la seule ville du Finistère à employer tous ses guides en CDI.

LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Savoirs et savoir-faire font aussi partie de l'identité de la ville, surtout quand elle possède des caractéristiques aussi affirmées que Concarneau qui entremêle très étroitement passé et présent, patrimoine, activités économiques et de loisirs.

Depuis 2014, le service Culture collecte la mémoire orale des habitants, principalement sur l'histoire maritime. Enregistrés, filmés, conservés, les échanges donnent aussi prétexte à des regards croisés des habitants sur l'évolution du territoire.

Malgré les difficultés rencontrées au cours des siècles, les activités navales ont su se réinventer, s'adapter, retrouver du sens et une effervescence plus ou moins intense selon les périodes, influençant ainsi la constitution de la communauté concarnaise. Le festival des Filets-bleus, les fêtes traditionnelles, le salon du Livre maritime, les bateaux *Hémérica* et *Marche-Avec* sont aussi vecteurs de perpétuation et de transmission de savoir-faire spécifiques, représentatifs de Concarneau.

Qualité de vie et logement

CONCARNEAU, LA PETITE VILLE QUI MONTE

Entre 2022 et 2023, la position de Concarneau a fait un bond spectaculaire dans le classement de l'association « Villes et villages français où il fait bon vivre ». Cette progression démontre, si besoin était, que la qualité de vie est un atout majeur de la Ville-Bleue. Corollaire de ce succès, l'augmentation de la population est prise en compte par la municipalité qui l'intègre dans sa politique d'accès au logement.

CONCARNEAU À LA 6^E PLACE

Si Concarneau conserve sa place de 6^e ville « où il fait bon vivre » sur les 277 communes finistériennes (elle est 3^e dans la liste des 9 villes de 10 000 à 20 000 habitants), elle passe de la 71^e à la 35^e place des 508 villes de 10 000 à 20 000 habitants, et de la 387^e à la 219^e place des 34 820 communes habitées* que compte la France métropolitaine. Avec cette progression remarquable, Concarneau peut désormais prétendre au label « Villes et villages où il fait bon vivre », et les candidats au déménagement trouveront sur le site de l'asso-

ciation organisatrice de nombreuses informations pratiques.

Le palmarès créé en 2017 affine chaque année ses critères de comparaison, et les critères environnementaux et de sécurité récemment intégrés ont probablement été un atout pour la commune.

198 critères sont ainsi pris en compte, classés en 10 thématiques priorisées d'après un sondage OpinionWay auprès des Français : qualité de vie (activité économique, taux de natalité, espérance de vie, taux de diplômés, hébergements touristiques, espaces naturels, zones urbanisées, couverture numérique...), sécurité, santé

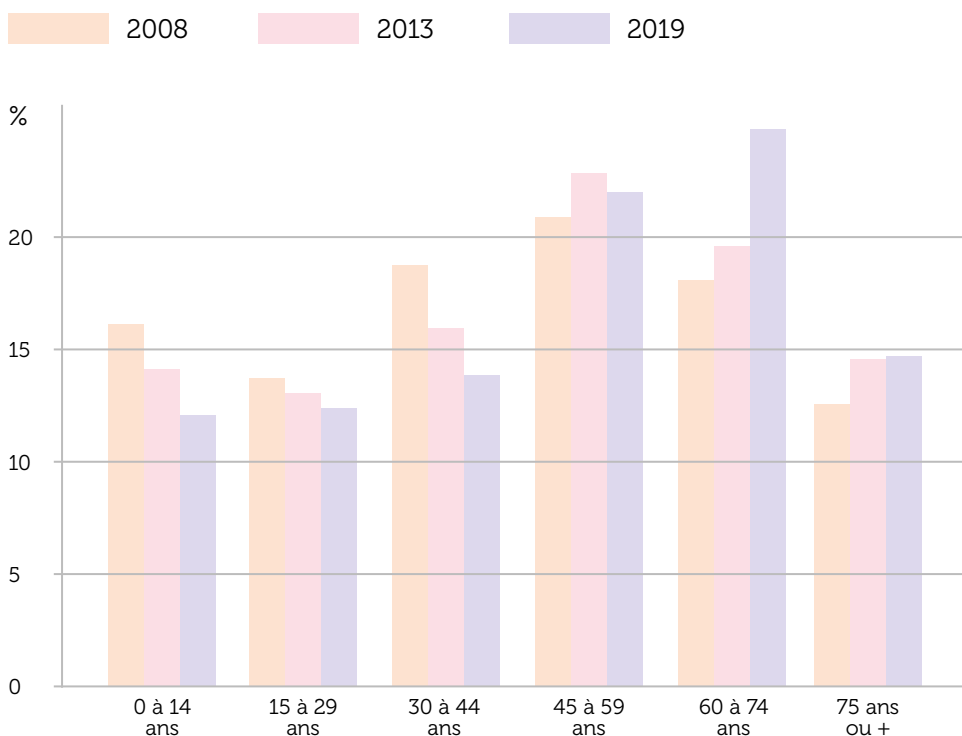
(établissements de santé, nombre de médecins, de pharmacies...), transports, commerces et services, protection de l'environnement et qualité de l'air, éducation, solidarité (logements sociaux entre autres), sports et loisirs, attractivité immobilière. La liste des critères cités n'est bien sûr pas exhaustive ! Les données, elles, proviennent des sources officielles de l'Insee, des ministères de l'Intérieur et de la Transition écologique, de l'Arcep et de Copernicus.

UNE POLITIQUE DE LOGEMENT ADAPTÉE

Concarneau a franchi la barre symbolique des 20 000 habitants en 2020 selon les chiffres de l'Insee. Le dernier recensement annonçait précisément 21 099 habitants au 1er janvier 2023, ce qui la maintient au rang de 3^e ville du Finistère en termes démographiques. Les prospectives indiquent une augmentation annuelle moyenne de sa population de 0,5 % pendant les 10 prochaines années.

Pour apporter une offre de logement suffisante à cette population croissante, la construction de près de 1 300 logements a été programmée entre 2022 et 2026 dans une optique d'habitat durable afin d'améliorer encore la qualité de vie des habitants. Le PLU (Plan local d'urbanisme), en cours d'actualisation pour intégrer les normes environnementales nationales, se chargera de veiller à cette urbanisation raisonnée. Une réflexion est par ailleurs menée sur le bien-vivre dans les quartiers. La métamorphose de Kerandon est un exemple concret de cette volonté municipale : on y trouve mixité sociale, qualité de l'environnement et services de proximité, autant d'éléments nécessaires au bien vivre.

POPULATION PAR GRANDES TRANCHES D'ÂGES



Sources : Insee, RP2008, RP2013, RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

CATÉGORIES ET TYPES DE LOGEMENTS

| | 2008 | % | 2013 | % | 2019 | % |
|--|--------|-------|--------|-------|--------|-------|
| Ensemble | 12 092 | 100,0 | 12 659 | 100,0 | 13 908 | 100,0 |
| Résidences principales | 9 742 | 80,6 | 9 649 | 76,2 | 10 576 | 76,0 |
| Résidences secondaires et logements occasionnels | 1 529 | 12,6 | 1 773 | 14,0 | 2 116 | 15,2 |
| Logements vacants | 821 | 6,8 | 1 237 | 9,8 | 1 216 | 8,7 |
| <i>Maisons</i> | 7 310 | 60,5 | 7 468 | 59,0 | 8 274 | 59,5 |
| <i>Appartements</i> | 4 675 | 38,7 | 5 068 | 40,0 | 5 542 | 39,8 |

Sources : Insee, RP2008, RP2013, RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION

| | 2008 | | 2013 | | 2019 | | Anciennement moyenne d'emménagement en année(s) |
|---|--------|-------|--------|-------|--------|-------|---|
| | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % | |
| Ensemble | 9 742 | 100,0 | 9 649 | 100,0 | 10 576 | 100,0 | 19 368 |
| Propriétaire | 5 995 | 61,5 | 6 002 | 62,2 | 6 530 | 61,7 | 12 539 |
| Locataire | 3 584 | 36,8 | 3 536 | 36,6 | 3 901 | 36,9 | 6 603 |
| <i>dont d'un logement HLM loué vide</i> | 1 888 | 19,4 | 1 891 | 19,6 | 1 748 | 16,5 | 3 084 |
| Logé gratuitement | 164 | 1,7 | 111 | 1,2 | 146 | 1,4 | 226 |

Sources : Insee, RP2008, RP2013, RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

Les services municipaux sont, de plus, à la recherche de leviers pour lutter contre la prolifération des logements vacants, en coopération avec Concarneau Cornouaille Agglomération (possibilité de 170 logements supplémentaires). Un décret est attendu qui donnerait à la Ville la possibilité de majorer la taxe des logements vacants, ce qui permettrait, entre autres, d'agir sur l'excès de logements en location de courte

durée. En travaillant contre l'actuelle pénurie de logements, la Ville espère, par réaction mécanique, contourner la hausse du prix du foncier.

« *On aspire à l'équilibre!* » résume Fabienne Le Calvez, adjointe aux solidarités et au logement, qui, avec le Centre communal d'action sociale, examine toutes les solutions pour attribuer un logement à chaque Concarnois. « *Même si ce n'est pas dans les délais souhaités par les demandeurs, on trouve*

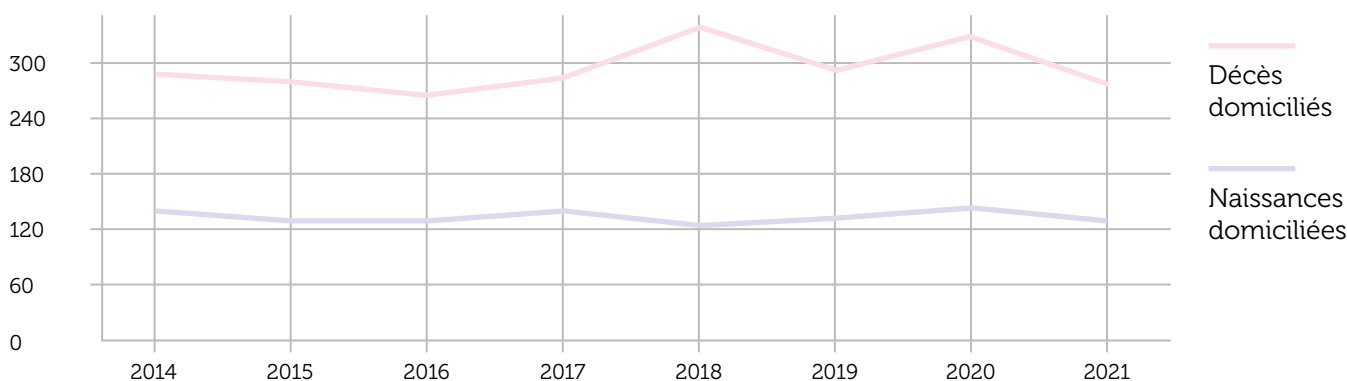


toujours des solutions, même transitoires. Et cela grâce à un véritable travail réalisé avec les bailleurs. » Le guichet du CCAS qui accompagne les demandes de logement social développe actuellement le rôle de conseil et d'information pour orienter tous les publics vers la solution la plus adaptée, y compris dans le secteur privé. —

www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com

* Pour l'anecdote, en France, 6 villages n'ont aucun habitant.

NAISSANCES ET DÉCÈS DOMICILIÉS



Sources : Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2022.



Dieler, Le Corre

Conseils de quartier et promotion de la culture bretonne

UNE MUNICIPALITÉ DE PROXIMITÉ

La Fête de la moisson

Deux nouvelles délégations ont été créées en décembre dernier dans le but d'optimiser les relations entre la municipalité et les citoyens concarnois. La première renforce la prise en compte de la parole citoyenne par l'intermédiaire, entre autres, des conseils de quartier, la seconde s'attache à la promotion de la culture bretonne et devient la référente des associations concernées.

LES CONSEILS DE QUARTIER, FORCE DE PROPOSITIONS

La création des conseils de quartier a eu pour objectif l'intégration des avis citoyens dans la prise de décision politique. En effet, qui de mieux placés que les habitants eux-mêmes pour réaliser un état des lieux au quotidien et faire remonter leurs doléances? La Charte, qui établit les engagements de chaque partie, vient d'être actualisée. Elle permettra d'améliorer la liaison entre ces instances de démocratie participative et l'équipe municipale. Garant de cette collaboration, Quentin Le Gaillard, jusqu'ici élu délégué à la jeunesse, s'est vu attribuer la charge supplémentaire des instances démocratiques, des relations citoyennes, et la communication. Un poste qui assure une écoute réactive à la parole des conseillers de



QUENTIN LE GAILLARD

Élu en 2020, alors qu'il n'avait que 22 ans, Quentin Le Gaillard suivait jusque-là les questions liées à la jeunesse. Sa gestion du dialogue avec les jeunes Concarnois lui donnait toute légitimité pour hériter de nouvelles délégations, telles que les relations citoyennes et la communication.

Il a consacré les six premiers mois de cette nouvelle mission à remodeler le fonctionnement des conseils de quartier. « *Les six prochains mois seront consacrés à la refondation des modes de communication de la municipalité, sans oublier pour autant le lien avec la jeunesse!* » Le recrutement récent d'un chef de service Communication et d'un graphiste permettra de répondre aux besoins de communication dont la troisième ville du Finistère ne pouvait plus se passer. Un tout nouveau site internet est notamment en cours de finalisation.

quartier. « *Élaborée avec l'ensemble des conseils, cette nouvelle version de la Charte pose les bases d'une dynamique collective en élargissant l'intervention des conseillers de quartier dans les projets municipaux. Cet engagement au service de notre Ville est un acte fort de citoyenneté et de démocratie. Le rôle de*

chacun d'entre eux sera primordial dans les années à venir et permettra de rendre les actions municipales plus efficaces! » se félicite Quentin Le Gaillard.

Approuvée en Conseil municipal le 29 mars dernier, la Charte a été signée par l'ensemble des présidents de conseil le 6 avril. ■



Le cercle Ar Rouedoù Glas

S'INVESTIR DANS LES CONSEILS DE QUARTIER

Les conseils sont au nombre de cinq : Beuzec - Conq, Centre-Ville, Lanriec, Sables Blancs - Kerauret et Le Passage - Le Cabellou. La Charte des conseils de quartier est consultable sur le site de la Ville et détaille le règlement de ces conseils et le lien qui les unit à la mairie.

Contact du pôle Citoyenneté - Démocratie locale : democratie-locale@concarneau.fr.

CULTURE BRETONNE : ELLE A DÉSORMAIS SA DÉLÉGATION MUNICIPALE

LUDIVINE CRUAU - Responsable de la nouvelle délégation pour la promotion de la langue et de la culture bretonnes, des traditions et savoir-faire locaux - Concarneau



Conseillère de l'équipe municipale depuis 2020, Ludivine Cruau s'est vu confier en décembre dernier la nouvelle délégation pour la promotion de la langue et de la culture bretonnes, des traditions et savoir-faire locaux. Une évidence pour celle qui a intégré le cercle Ar Rouedoù Glas dès l'âge de 5 ans. Son investissement dans le développement de la culture patrimoniale a été reconnu, entre autres, par son élection de « demoiselle d'honneur » des Filets bleus en 2016 et de « reine du cercle » en 2021. La jeune élue de 24 ans s'apprête à apprendre le breton dès qu'elle aura terminé ses

études en intervention et développement social, un cursus qui devrait la conduire à la direction d'établissements médico-sociaux.

Quel est l'objectif de cette nouvelle délégation ?

Face au constat de la richesse de la culture bretonne en général et dans le territoire en particulier, la municipalité a souhaité participer à son développement de manière locale, nationale et même internationale puisque les associations concarnaises se déplacent parfois à l'étranger. Le cercle et le bagad sont partis à Bielefeld Senne en mai dernier, par exemple.

Quelle est votre plan d'action ?

La culture bretonne doit être considérée dans sa globalité et cela passe par le diagnostic des actions déjà mises en place. Au niveau de la langue, la fédération Tud Bro Konk est un interlocuteur privilégié et un acteur dans le regroupement des associations culturelles bretonnes locales. Je vais également étudier ce que font les classes bilingues des écoles de Kerandon et du Sacré-Cœur. Il s'agira aussi de réactualiser le niveau 1 de la Charte Ya d'ar brezhoneg, par laquelle la municipalité s'engage depuis 2013 à promouvoir le breton, et de la mener au niveau 2. Cela passe par la facilitation de l'apprentissage du breton par les agents municipaux volontaires par exemple.

Concernant les pratiques culturelles, je deviens l'interlocutrice directe des associations comme le cercle, le bagad Bro Konk Kerne ou encore la chorale Mouezh bro Konk, les Noces bretonnes de Beuzec, la Fête de la moisson... Je vais suivre leur actualité estivale mais aussi les accompagner tout au long de l'année pour soutenir leur développement.

Tout est à créer, puisque la délégation n'existait pas, mais je mesure à sa juste valeur cette chance de pouvoir participer à la transmission et au développement de la culture bretonne!

KROUIÑ UN DILEURIEREZH-KUMUN EVIT REIÑ LAÑS D'AR BREZHONEG HA DA SEVENADUR BREIZH, D'AN HENGOUNIOÙ HA D'AN DOAROÙ-OBER LEC'HEL

E penn an dileurierezh nevez-flamm-se, karget da reiñ lañs da sevenadur Breizh en e bezh, emañ Ludivine Cruau, 24 bloaz, a oa bet Dimezell a enor er Rouedoù Glas e 2016, Rouanez e 2021 eus ar c'helc'h ar Rouedoù Glas ma'z eo ezel abaoe ma'z eo 5 bloaz, ha kuzulierez-kêr abaoe 2020.

Pal he roll nes eo diorren oberoù ar c'hevredigezhioù a bep seurt a ra war-dro sevenadur Breizh war an dachenn lec'hel, broadel hag etrebroadel, hag ivez ober e doare ma vo desket muioc'h ar yezh er skolioù, en ti-kêr hag er c'hevredigezhioù.



Espace public

AMBITION : VILLE PROPRE

La pollution générée par les déchets de toutes natures n'est pas que visuelle : elle dégrade également et de façon durable l'environnement.
La Ville en appelle au civisme de chacun.

Ce n'est pas faute de le dire, de l'afficher, ou de communiquer sur le sujet : « *Mon maître ramasse* » ; « *Ici commence la mer* » ... « *J'aime ma ville, je la respecte* » annonçait ainsi haut et fort une campagne de propreté lancée par la municipalité en 2017. Pourtant, malgré ces messages répétés les incivilités continuent, avec leur lot de conséquences non seulement sur le cadre de vie et le bien-vivre des habitants, mais aussi sur l'environnement. Les déjections canines en sont un parfait exemple : « *Les maîtres qui ne les ramassent pas sont encore très nombreux, malgré les distributeurs de sacs mis à leur disposition et les sanctions encourues. Ils ne pensent absolument pas aux gens que ce manque de civisme peut impacter directement : les personnes en fauteuil roulant, les parents avec poussettes, les passants qui marchent dedans, les agents des espaces verts qui y sont quotidiennement confrontés...* », déplore Yann Hubert, responsable de pôle Citoyenneté et démocratie locale. Et contrairement à ce que pensent beaucoup de maîtres « négligents », ces déjections canines ne sont pas inoffensives : « *Elles perturbent durablement le milieu naturel en l'acidifiant, sans parler des bactéries qu'elles contiennent qui polluent gravement l'eau, notamment les eaux de baignade* », souligne Mathilde Thomas-Donval, responsable du service Développement durable. Rappelons qu'en 2019, en pleine saison estivale et alors même que les chiens sont interdits sur les plages de Concarneau de mi-juin à mi-novembre, la plage des Sables-Blancs avait été fermée à la baignade pour cause de contamination bactérienne dues aux déjections. Autre incivilité récurrente, toute à la fois polluante et onéreuse pour la Ville : les déchets, bien souvent non triés, déposés de façon « sauvage » au pied des colonnes enterrées ou tout simplement sur les trottoirs. « *Ils partent à l'incinération, ce qui a un coût pour la collectivité et pour l'environnement*, précise Yann Hubert. Ces



dépôts sauvages sont très présents dans le centre-ville, et même si aujourd'hui on constate une amélioration car les gens font des efforts, la période touristique est toujours beaucoup plus difficile à gérer. » La quantité de déchets présents dans les espaces sensibles comme l'estran est également problématique : mégots, plastiques divers et autres matériaux non biodégradables s'y mêlent aux composants naturels tels que les algues et les micro-organismes qui sont, eux, indispensables à la biodiversité marine. « *Depuis 2019, nous privilégions le ramassage manuel des déchets sur les plages, effectué de mi-juin à mi-septembre par une association de réinsertion, de façon à bien laisser sur place les éléments naturels pour qu'ils se décomposent lentement* », souligne Mathilde Thomas-Donval. Ce ramassage manuel s'accompagne du dispositif « plages sans poubelle » : « *On peut s'en étonner mais les poubelles installées à proximité des milieux naturels sensibles comme les bois, plages, sentiers côtiers, génèrent finalement plus*



de pollution qu'elles n'en évitent, poursuit Mathilde Thomas-Donval. Elles sont vidées par les oiseaux, leur contenu s'envole avec le vent et se répand sur le sable ou dans l'eau. En fait, on demande aux gens, venus pique-niquer sur la plage par exemple, de ramener leurs déchets chez eux pour les trier et les jeter dans les poubelles adaptées. »

Qu'il s'agisse des mégots, des déjections canines ou de tout autre déchet, le message de la Ville est clair, notamment à l'entrée de la saison touristique : porter atteinte aux milieux naturels, déposer ses déchets n'importe où, ne pas ramasser les crottes de son chien constituent des délits passibles de sanctions (135 euros d'amende pour un dépôt sauvage, 68 euros pour les déjections canines). La municipalité fait appel au civisme des habitants et des visiteurs pour préserver leur environnement. Elle rappelle aussi qu'une police municipale et environnementale sera créée l'année prochaine pour faire appliquer la loi en matière de respect des espaces publics et des espaces naturels. ■



Jumelage 3/4

MBOUR : LA PERLE DE LA PETITE-CÔTE

DR

Deuxième port de pêche du Sénégal, ville multiculturelle et animée, Mbour est jumelée avec Concarneau depuis bientôt cinquante ans.

Une ville portuaire peuplée de pêcheurs, une cité côtière et touristique ourlée de plages de sable fin... Jumelée avec Concarneau depuis 1975, la ville de Mbour, à 80 km de Dakar au Sénégal, est une fidèle partenaire de la Ville Bleue. Ancien principal pôle économique de la Petite-Côte

au temps de la colonisation, Mbour conserve de son passé un centre-ville désuet planté d'anciennes maisons de commerces, d'une église et des vestiges de son wharf*. C'est aujourd'hui le chef-lieu du département du même nom, le deuxième pôle économique du pays en constante croissance. Mbour est une

ville de pêche et de commerce, elle exporte son poisson en Asie et en Europe. C'est aussi une destination touristique prisée pour ses longues plages de sable blanc, notamment la station balnéaire de Saly, avec plus de 100 000 visiteurs chaque année.



* Appontement perpendiculaire à la rive.

DE L'AUTRE CÔTÉ DU JUMELAGE

MANDIAYE FALL - Directeur de cabinet du maire de Mbour et docteur en histoire

Pourquoi un jumelage avec Concarneau et comment fonctionne-t-il ?

Mandiaye Fall : Lors du Rassemblement des villes mondiales à Concarneau de 1974, une prise de contact a été faite entre les autorités municipales concarnaises et de Mbour. La signature du document officialisant le jumelage a eu lieu en août 1975. Il visait à établir une relation amicale et développer une coopération technique et financière profitable aux deux entités. Éducation, santé, pêche : de nombreuses actions ont été menées, jusqu'à la livraison de conteneurs de produits divers et l'envoi de bennes de collecte réformées. Régulièrement, lors des Filets bleus, une délégation mbouroise est reçue à Concarneau : l'occasion de découvrir la culture bretonne et de discuter des projets entre les deux villes.

Comment décrire en quelques mots la vie et l'ambiance à Mbour ?

L'agenda local est rythmé par les événements folkloriques très présents dans la vie des communautés : chaque célébration est l'occasion de jouer de la musique et de danser aux sons des tams-tams, koras, balafons, bongos, etc. Très prisé, le « Kankourang » est organisé en septembre par la communauté mandingue autour de la circoncision et attire des populations venant des autres régions pour danser le « Showruba ». Le spectacle du retour des pêcheurs au quai de pêche, l'ambiance du marché central, les artisans, les calèches, les rangées des majestueux caïlcédrats**, les tenues des femmes à la démarche gracieuse, les sonorités musicales, la gastronomie, les sourires gratuits décochés par les passants : un tableau dynamique qui marque à jamais le souvenir de tous ceux qui ont eu la chance de visiter Mbour.

Quels sont les projets menés actuellement avec Concarneau ?

Depuis peu, un véritable projet de coopération décentralisée est lancé pour réaliser le raccordement des quartiers les plus éloignés à l'eau potable et à l'assainissement. Concarneau Cornouailles Agglomération a voté une enveloppe de 28 000 euros (sur un budget global de 250 000 euros) dans le cadre d'une convention avec l'ONG Expert-solidaire et l'Agence de l'eau. Cette dotation va permettre d'étendre le réseau d'adduction en eau potable et d'installer un système d'assainissement dans la périphérie de la ville. Un autre objectif en 2023 est de travailler sur la rénovation de l'école Josée-Jeanès qui avait été financée en partie par la ville de Concarneau en 2007. Enfin, dans le cadre de l'action culturelle, nous préparons un alléchant programme pour marquer, en 2025, le demi-siècle de coopération fructueuse. ▬

** Grands arbres aussi appelés « acajous du Sénégal ».

Eau potable UN ENJEU VITAL

Réchauffement climatique, qualité de l'eau, pics d'afflux touristique, croissance de la population... Les contraintes qui pèsent sur l'approvisionnement en eau potable du territoire de l'agglomération sont de plus en plus lourdes : y répondre sur le long terme, c'est aujourd'hui tout l'enjeu du nouveau Schéma directeur de l'eau potable à l'horizon 2036 sur lequel travaillent les élus.



« D'ici 2040, nous voulons avoir atteint un équilibre entre les besoins en eau qui évoluent et les ressources qui sont limitées, explique Guy Pagnard, vice-président de CCA en charge de la politique de l'eau. Cela passe par la mise en place d'un service de l'eau réellement communautaire et qui s'applique à tout le territoire, toute l'année, quel que soit le contexte. » Pour y arriver, plusieurs facteurs sont à prendre en compte. Le premier est géographique, avec des nappes d'eaux souterraines peu profondes censées recharger les cours d'eau pendant l'été en l'absence de pluie, et une ressource très locale fournie par deux petits « fleuves », l'Aven et le Moros, et leurs petits bassins versants. Le deuxième facteur est démographique, avec l'augmentation de la population, qu'elle soit régulière (notamment dans le nord de l'agglomération) ou ponctuelle (surtout dans les communes littorales) en saison touristique. Le troisième facteur est sanitaire, avec la question récurrente des normes de la qualité de l'eau. À cela s'ajoute le nécessaire entretien du « patrimoine enterré », soit 1 200 kilomètres de canalisations. Enfin, depuis quelques années, entrent en jeu les effets de plus en plus perceptibles du réchauffement climatique. L'année dernière, par exemple, le Finistère a été placé en situation de crise « sécheresse » et le débit de l'Aven a accusé un déficit de 65 % par rapport à 2021. « En principe, notre territoire est autosuffisant, et nos usines de production d'eau potable sont dimensionnées afin de répondre aux besoins de la pointe estivale. Mais encore faut-il qu'il y ait




3
usines de production d'eau potable

15
captages / forages

21
réservoirs

34 000
abonnés

4 100 000
m³ facturés

de l'eau dans les cours d'eau pour alimenter ces usines et passer la période critique... » souligne Guy Pagnard qui précise : « C'est surtout post-saison touristique, avant le retour des pluies que la production d'eau potable peut devenir compliquée. » Pour sécuriser l'approvisionnement de l'agglomération, une interconnexion entre les réseaux d'eau de CCA et de Quimperléré Communauté a donc été planifiée : d'ici 2030, une jonction d'une vingtaine de kilomètres devrait être créée au niveau de Pont-Aven et une autre interconnexion interne, avec Rosporden, est à l'étude. Au total, un budget de 84 millions d'euros sera consacré sur quinze ans à la sécurisation de l'approvisionnement à l'échelle communautaire, ainsi qu'au renouvellement des canalisations et

la recherche de fuites d'eau, à la mise aux normes de la qualité de l'eau. Par ailleurs, des discussions sont en cours avec les industriels, les campings et les agriculteurs, gros consommateurs d'eau, pour mettre en place des mesures d'économie. Quant aux particuliers, ils seront incités aux « bonnes pratiques » par le biais de messages diffusés sur leurs factures d'eau et sur le site internet de CCA : par exemple, relever eux-mêmes tous les deux mois leurs compteurs afin de repérer d'éventuelles fuites d'eau, installer des embouts réducteurs de débit aux robinets, et pour ceux qui possèdent un jardin, récupérer les eaux de pluie*. « Des bonnes pratiques qui vont devenir de plus en plus urgentes et devront être appliquées par tout le monde, même en Bretagne », insiste l'élu. —

* CCA finance à hauteur de 20 € l'achat d'un récupérateur d'eau pour les particuliers avec jardins.

Elsa Benoit

« LA MER ME RESSOURCE »

Étoile montante du chant lyrique, Elsa Benoit a fait ses premiers apprentissages à l'école de musique de Concarneau. Elle mène aujourd'hui une carrière internationale et revient, pour quelques visites familiales, dans la Ville-Bleue.

Un sourire frais, des yeux clairs et une voix en or : Elsa Benoit est une chanteuse lyrique acclamée à l'opéra de Paris comme à Munich, Tokyo, Madrid ou Londres. À 35 ans, cette jeune femme gère sa vie professionnelle et familiale en bon chef d'orchestre. « *Je suis artiste indépendante, cela me permet de combiner plusieurs rôles dans différents spectacles, et de choisir ce qui me plaît tout en préservant ma vie de famille.* » Avec son compagnon, également chanteur lyrique, elle élève leurs deux enfants de 5 et 2 ans près de Saint-Nazaire, dans le goût de la musique : « *Pour eux, c'est normal de faire des vocalises, de chanter...* »

« LE CHANT COMME UNE ÉVIDENCE »

Enfant, Elsa Benoit a également baigné dans le chant, « *on a toujours chanté à la maison lors des repas de famille, des fêtes* ». Elle a suivi des cours de piano à l'école de musique de Concarneau, « *mais ce n'était pas trop mon truc, alors que dès que je chantais, j'étais à l'aise : comme une évidence* ». Elsa franchit le pas à l'adolescence : jeune collégienne au Porzou, et sans consulter ses parents, elle décide de pousser la porte du cours de chant : « *Sur un coup de tête, je me suis inscrite. J'ai senti que c'était là que je devais aller...* » Échauffement, vocalises, travail de la voix, de la respiration, des postures, de l'interprétation : « *J'ai tout de suite adoré. À chaque cours, j'étais heureuse, dans mon élément, je comblais ce besoin naturel de chanter.* »

LA SCÈNE ET L'OPÉRA

Le bac en poche, Elsa part à Rennes en vue de devenir professeure des écoles,

tout en intégrant les chœurs de l'opéra de Rennes sur les conseils de sa professeure de chant, « *l'audition était la veille de l'épreuve de philo!* ». Une étape fondatrice qui lui ouvre les portes d'un monde nouveau : « *Je devenais artiste, alors que je n'avais jamais assisté à un opéra en tant que spectatrice!* ». Ce qui n'était au début qu'un job étudiant se révèle une véritable vocation et l'oriente définitivement vers le chant lyrique : Elsa Benoit s'envole pour Amsterdam et réussit brillamment un master d'opéra, puis elle intègre la maison d'opéra de Munich : « *Huit sélectionnés sur 600 candidats, une des maisons d'opéra les plus réputées d'Europe, avec des représentations presque chaque soir... Je ne pouvais pas espérer mieux.* » Elsa confirme son talent, elle devient même soliste principale de l'opéra de Munich, en tant que soprano lyrique. « *Je continue à travailler ma voix, à apprendre. Car la voix change au fil de la vie : elle est toujours en mouvement.* » Entre deux scènes, Elsa revient à Concarneau où vit encore sa mère : « *J'aime me promener au Cabellou ou au Porzou : m'asseoir sur les rochers, regarder la mer... Ça m'apaise, il y a une sensation de liberté et d'infini qui me ressource.* »

DATES CLÉS

Décembre 1987

Naissance à Quimper.

1997-2005

École de musique de Concarneau : piano avec Elisabeth Pichavant-Le Roux puis chant avec Patrick Courilleau.

2005-2007

Licence de musicologie (Université de Rennes), membre du chœur de l'opéra de Rennes et Nantes-Angers Opéra.

2013

Master d'opéra (Conservatoire d'Amsterdam).

2013-2015

Opéra Studio du Bayerische Staatsoper à Munich (Allemagne).

2016-2021

Soprano soliste principale de l'opéra de Munich.

Depuis 2021

Soprano soliste principale de l'opéra de Munich.

ACTUALITÉS

Tournée en Allemagne dans **Il Trionfo del Tempo e del Disinganno** (Haendel) filmée pour Arte.

La suivre sur Instagram : **elsabenoitoprano**

Hélène Viannay

VIVRE ET RÉSISTER

Cofondatrice du mouvement de résistance Défense de la France et de l'école de voile des Glénans, Hélène Viannay retrouve la lumière à Concarneau, dix-sept ans après sa mort. Son nom rejoint celui de son époux sur la place qui accueille la base des Glénans désormais place Hélène-et-Philippe-Viannay. Retour sur le parcours d'une femme moderne et engagée.

« J'ai toujours pensé que la formule "Liberté, Égalité, Fraternité" était ce qu'il y avait de plus beau au monde. » Ces mots sont ceux d'Hélène Viannay*. Une femme courageuse et déterminée, qui a traversé la Seconde Guerre mondiale dans la Résistance, qui a combattu pour la liberté, qui s'est investie dans la reconstruction de ceux que la guerre avait affligés... « Hélène était très humaine mais également très réservée », raconte Alain Mercier, aux Glénans depuis plus de cinquante ans et membre du comité d'honneur. Ancien stagiaire, moniteur puis responsable de base aux Glénans, il se souvient d'une femme « dotée d'une autorité naturelle ».

UNE FEMME DANS LA GUERRE

Hélène Mordkovitch est née à Paris en 1917, de parents russes ayant fui le régime tsariste en 1908. Brillante, elle intègre le laboratoire de géographie physique de la Sorbonne après son bac au lycée Lakanal. Dès

1940, elle s'implique dans l'accueil des réfugiés et des prisonniers. En juin, elle suit l'exode de la population et descend à vélo jusqu'à Rodez, mais elle revient en septembre dans Paris occupé et participe à la naissance de la Résistance. « Hélène commence par distribuer des tracts, elle ira jusqu'à livrer du matériel pour la Résistance dans les rues de Paris », rappelle Alain Mercier. Avec son futur mari Philippe Viannay, alors étudiant à la Sorbonne, elle crée un journal clandestin : *Défense de la France*. Si Hélène n'écrit pas dans ses colonnes, elle se charge de l'organisation : confection, impression, diffusion, recrutement de volontaires... « Leur journal sera tiré jusqu'à 400 000 exemplaires en 1944 en plein Paris, sous le nez des Allemands ! En 1943, elle devra fuir avec son premier fils, tout juste né, pour éviter une rafle de la Gestapo. »

LES GLÉNANS : UNE HISTOIRE D'AMOUR

En 1946, après la guerre, Hélène et Philippe découvrent Concarneau

et l'archipel des Glénan : « Ils sont tombés amoureux du site ! Après quatre années d'interdiction du littoral, le couple est heureux de retrouver la mer et veut faire partager ce sanctuaire sauvage, reprend Alain Mercier. Ils souhaitent y accueillir d'anciens résistants ou d'anciens déportés et des jeunes marqués par la guerre pour leur proposer des séjours à la mer et la découverte de la voile. » L'école des Glénans devient rapidement une référence et participe à la démocratisation de la plaisance, imposant un mode de fonctionnement totalement nouveau : « L'idée de base, c'était, et c'est toujours la transmission : transmettre ce que l'on apprend. 70 % des moniteurs sont bénévoles. » Quand Alain Mercier fait son premier stage en 1969, Hélène Viannay est directrice générale des Glénans : « C'était elle la patronne ! Et c'est elle qui, plus tard, va m'embaucher. » Philippe Viannay avait beaucoup d'idées et d'envies, Hélène le mettait en œuvre et assurait toute la logistique : organisation des stages, ins-



criptions, intendance, formation des stagiaires. « Elle a été la cheville ouvrière des Glénans. »

UNE AVANT-GARDISTE

Peu expansive, Hélène Viannay a laissé le souvenir d'une femme de caractère, juste mais presque « distante » au premier abord. « Aux Glénans, tout le monde se tutoyait, sauf Hélène : on la vouvoyait, et elle nous vouvoyait tous... » Elle a géré pendant une vingtaine d'années l'association et ses 70 salariés. « Elle avait une autorité naturelle, elle connaissait tout le monde et était très attentive à ce que chacun se sente bien dans la structure. Un salarié était malade ? Il recevait un coup de fil d'Hélène. » C'est elle qui imposera la mise en place d'une convention collective pour les salariés avant son départ, c'est elle aussi qui recrute et qui encourage les femmes à prendre des responsabilités au sein des Glénans. « Elle avait traversé beaucoup de difficultés : la pauvreté pendant l'enfance, la guerre, la peur, la Résistance... Elle était très sensible mais ne se livrait jamais. » De son expérience, Hélène avait appris à juger les personnes et à choisir à qui faire confiance : « Avec Philippe, ils avaient eu la responsabilité d'un réseau clandestin et avaient dû apprendre à se faire une opinion rapidement. Aux Glénans, ils donnaient tout de suite des responsabilités aux bénévoles : à peine on finissait un stage qu'on pouvait repartir le lundi suivant comme moniteur ! »

Hélène et son mari avaient également à cœur de protéger les sites naturels qui les avaient tant séduits : « Elle organise les premiers travaux de protection des dunes sur l'Île de Penfret dans les années 1950 et fait planter plus de 1 000 pins. » Les bâtiments du centre des Glénans sont construits en pierre et en bois d'après les plans de l'architecte André Gomis, ancien résistant, et sur place « on dort sous tente ». Philippe est même à l'initiative de la création du Conservatoire du littoral...

L'ATTACHEMENT À CONCARNEAU

S'ils vivent à Paris, Hélène et Philippe sont cependant très attachés à Concarneau et à l'archipel des Glénan. « Ils ont d'ailleurs choisi de faire travailler des artisans locaux pour la construction des bateaux et des bâtiments des îles. Philippe et leur fils François sont même enterrés au cimetière de Concarneau. » Car c'est ici que le couple amène les jeunes à se découvrir et à pratiquer la voile, « une certaine idée de la liberté, de la confiance en soi et du partage ». Hélène elle-même s'est formée à la voile, et rédige un chapitre du premier « Cours de navigation des Glénans » sur la mer et ses mouvements. « Elle a navigué, a été responsable de bord, mais pour elle il s'agissait davantage d'une école de vie que d'une école de voile : ils étaient tous les deux très modernes pour l'époque. » Enfin, quand Hélène décède en 2006,

Philippe (2^e en partant de la gauche) et Hélène Viannay (4^e sur la photo) pendant la résistance.



DATES CLÉS

12 juillet 1917

Naissance à Paris.

1939

Pompier volontaire.

1940

Participe à l'accueil de réfugiés, fuit pendant l'exode et revient à Paris en septembre et entre dans la Résistance.

1941

Première édition du journal *Défense de la France*.

1942

Mariage avec Philippe Viannay.

1943

Naissance de leur fils Pierre et coup de filet de la Gestapo.

1945

Naissance de leur deuxième fils François.

1947

Création des Glénans.

1959

Déléguée générale de l'association jusqu'en 1979.

1980

Retraite.

1986

Mort de Philippe Viannay, Hélène devient présidente de l'Association des anciens de défense de la France et crée un prix Philippe-Viannay pour les ouvrages sur la résistance au nazisme.

25 décembre 2006

Décès à Paris.

ses cendres sont dispersées en mer, à la pointe nord de Penfret. Aujourd'hui, la ville de Concarneau remet le nom de cette grande dame dans la lumière en rebaptisant la place Philippe-Viannay, qui devient la place Hélène-et-Philippe-Viannay, celle-là même qui accueille la base des Glénans. ▬

Pour aller plus loin : Hélène Viannay, l'instinct de résistance, de l'Occupation à l'école des Glénans, Clarisse Feletin, éd. Pascal Paris 2004.

* Dans *Les Glénans, une certaine idée de la mer*, documentaire de Clarisse Feletin (2016, 52').



Parc urbain des Sables-Blancs L'AIRE DE GLISSE ENFIN OUVERTE !

Elle était très attendue : l'aire de glisse (ou pump-track) concarnoise est enfin sortie de terre à l'approche de l'été. Elle s'intègre dans le parc urbain des Sables-Blancs qui, depuis sa création en 2018, ne cesse de s'enrichir pour offrir loisirs et détente à l'ensemble de la population.

Les retards dans les travaux, dus aux intempéries de cet automne, ont un peu décalé la mise en service de ce parcours à bosses, « l'application de l'enrobé nécessitant des conditions climatiques précises : température favorable, absence de vent et de pluie ! » comme le rappelle Sophie Treptel, la directrice des services techniques.

Aujourd'hui, enfin, les usagers peuvent exécuter leurs *heelflips* et autres *shove-it* sur les trois parcours distincts qui permettent de pratiquer, selon son degré de maîtrise, skate, rollers, BMX ou encore trottinette.

Des panneaux d'information, implantés aux deux accès de l'aire de glisse, donnent quelques explications et règles à respecter pour un partage et une utilisation de l'espace en toute sécurité. Si l'attente était particulièrement forte chez les plus jeunes qui ont perdu leur skatepark à Kerandon en 2016, la nouvelle structure de 1 200 m², l'une des plus grandes du Finistère, s'adresse néanmoins à tous, de 7 à 77 ans ! « Filles et garçons, jeunes adultes et grands-parents, valides et personnes à mobilité réduite... chacun y a sa place, telle est la philosophie du parc dans son ensemble », assure Quentin Le

Gaillard, élu aux instances démocratiques, aux relations citoyennes, à la jeunesse et à la communication.

POUR LES SPORTIFS...

Dans l'avenir, l'aire de glisse se complètera d'un *street workout* (barre de traction et fitness) et d'un *parkour* où exercer son agilité et sa rapidité à franchir les obstacles. L'offre sportive des lieux s'étendra entre le COSEC, le pas de tir des archers (déplacés en tout début de projet, sécurisé, bénéficiant de deux cibles supplémentaires), le terrain stabilisé tout juste restauré, les deux terrains multis-

ports collectifs, le premier près du COSEC, le second, au centre de la piste d'athlétisme. Ce dernier sera mis aux normes en 2024, de même que la piste.

Des espaces de convivialité aménagés dans cette zone sportive favorisent le vivre ensemble. On s'y pose, on y parle, on observe... au cœur d'une végétation adaptée aux particularités du bord de mer. Les plantations seront effectuées à l'automne, jusqu'au cœur de l'aire de glisse afin d'apporter de l'ombre et de préserver la continuité végétale. Le montant des travaux, qui comprennent la voirie, les gradins, la remise en état du terrain stabilisé, le mobilier (dont un abri) et les espaces verts, s'élève à 563 000 euros TTC.

... ET POUR TOUS LES AUTRES !

Bien évidemment le sport peut se propager hors de cette zone : les allées du parc, accessibles aux personnes à mobilité réduite et qui seront, à terme, unifiées et reliées à la voie verte, la vallée du Zins, le quartier, le centre-ville et les plages, peuvent accueillir les joggers, cyclistes et randonneurs. Mais cette partie qui entoure la zone sportive est aussi l'endroit idéal pour se détendre, flâner dans les espaces végétalisés et conçus pour stimuler les cinq sens, mais aussi pique-niquer, jouer avec ses enfants ou les regarder s'amuser sur l'aire de jeu créée à partir du travail du Conseil municipal des jeunes, tout en dispu-

tant une partie sur la table d'échecs à proximité ou encore une pétanque. « *Les Concarnois se sont rapidement appropriés ces lieux dès leur création en 2019* », constate Thierry Le Corre, adjoint au cadre de vie, aménagements et travaux.

La zone marécageuse de 1,5 ha a donc bien changé d'aspect en quelques années et seule une zone humide, couverte de saules et de peupliers, a été conservée. Mémoire des lieux d'antan, elle est aussi nécessaire à la biodiversité et servira d'espace tampon entre le parc et le parking dont la réfection est programmée d'ici 2025, phase finale des travaux. Sportif, ludique, pédagogique, intergénérationnel, inclusif, écologique et trait d'union entre différents secteurs de la ville grâce à ses liaisons douces : autant d'atouts réunis pour que, comme le souhaite Quentin Le Gaillard, « *le parc puisse devenir central pour beaucoup de Concarnois* ». —



468 966 €

(HT) Coût
réel de
l'aménagement
de l'aire de
glisse

564 000 €

(HT)
Réhabilitation
des
équipements
sportifs
(estimation)

1,7 M€
(TTC) Coût
global du parc

LES TINY-FORESTS, PETITES FORÊTS URBAINES ALLIÉES DE LA QUALITÉ DE VIE

Le parc de l'Océan, le parc des Sables-Blancs, les écoles de Lanriec et du Dorlett dernièrement, et bientôt Kerandon, accueillent tour à tour leurs *tiny-forests*, ces « bouquets » d'arbres qui, malgré une taille réduite (« minuscule » si l'on traduit littéralement de l'anglais), ont une incidence certaine sur l'écologie et le paysage urbains.

Ces forêts miniatures ont en effet pour objectif de végétaliser des lieux trop artificiels et d'offrir refuge et garde-manger à de très nombreuses espèces animales et végétales. « *Le but est également pédagogique car il permet aux jeunes élèves d'observer l'évolution de la nature au jour le jour et d'apprendre à la respecter* », explique Quentin Le Gaillard. En apportant de l'ombre dans leur périphérie et en recyclant le dioxyde de carbone, elles sont complémentaires des espaces verts de la ville. « *C'est intéressant de constater l'apparition de la flore et de la faune et d'assister à la création d'un écosystème* », remarque Hubert Pétillon, responsable du service Espaces verts. Chênes, frênes, aulnes, châtaigniers, sorbiers, sureaux, noisetiers, ajoncs, arbrisseaux..., les différentes essences « *toutes locales et adaptées à la qualité des sols* » sont étagées « *comme dans la nature* ». Le principe de densité (trois ou quatre variétés au m²) accélère la croissance des plants qui sont obligés de s'élever pour trouver la lumière.

Au moins deux mini-forêts apparaîtront chaque année jusqu'en 2026, financées en partie par le plan « 500000 arbres » du Conseil départemental.

Un nouveau festival en Ville-Close JAZZ'Y KRAMPOUEZH !

Concarneau accueille la 12^e édition de Jazz'Y Krampouezh, le festival de jazz qui a grandi à Névez. Une première pour la Ville-Bleue.

Jazz'Y Krampouezh, festival né dans les jardins de Rospico à Névez, possède des marqueurs bien identifiables : les plaisirs associés, avec la possibilité de se régaler de gastronomie locale et d'une programmation artistique brillante composée d'artistes nationaux et internationaux tels que Richard Galliano, Éric Le Lann, China Moses ou Rhoda Scott... « Il était nécessaire de trouver un lieu à la hauteur de l'ambition lorsqu'il s'est agi de relocaliser l'événement », rapporte Gwenaëlle Tanguy, présidente de l'association Global'Art, organisatrice de l'événement.

De son côté la municipalité a su saisir de l'occasion. « Le jazz, jusque-là absent de la scène concarnoise, a toute sa place au carré des Larrons. Accueillir ce festival qui a acquis une solide réputation par la qualité de sa programmation est une très belle opportunité de la faire vivre à Concarneau », déclare l'élu à la culture Alain Échivard.

Le partenariat devrait se prolonger par des propositions artistiques tout au long de l'année avec « Le Jazz des rias », autre facette de l'association Global'Art, ou des actions culturelles et des master class pour les élèves des écoles de musique et les musiciens amateurs.

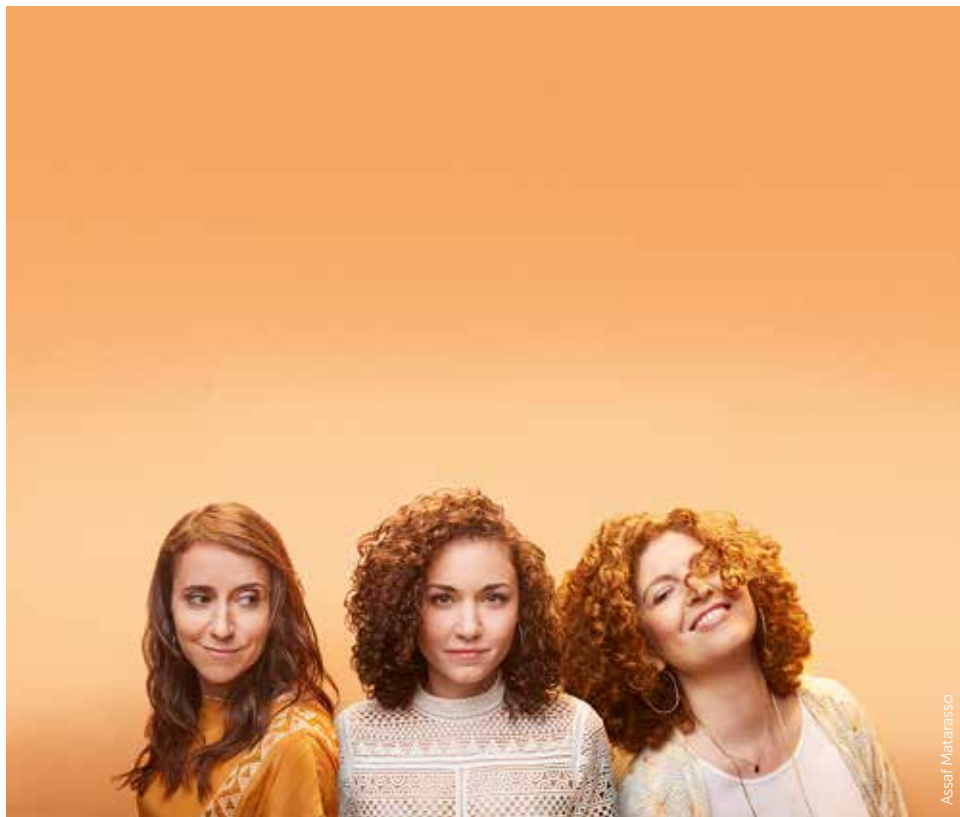
TROIS FOLLES JOURNÉES

Pour cette première édition à Concarneau, les organisateurs ont choisi de réduire exceptionnellement le temps de la manifestation à trois jours de festivités, au lieu des cinq habituellement. Oui, mais quelles journées !

Si la jauge reste approximativement identique, la nouvelle situation nécessite une adaptation aux conditions du plein air. L'affiche conserve cependant la même ouverture et la même exigence qu'auparavant avec, pour cette édition, un hommage à Django Reinhardt, du swing et des ambiances latines.

Du 15 au 17 juillet, les soirées commenceront à 18h par la dégustation des incontournables huîtres et crêpes tandis que joueront différents talents locaux. Les concerts payants (de 8 à 12 euros) se tiendront à partir de 20h. Grande nouveauté, les 16 et 17, le Comptoir abritera en deuxième partie de soirée une jam session où artistes du festival et musiciens amateurs partageront la scène. —

Programmation et billetterie sur le site www.jazzy-krampouezh.fr



Le pétillant trio Bloom sera présent lors de l'inauguration Jazz'Y Krampouezh à Concarneau.



UNE MAJORITÉ MUNICIPALE TOUJOURS AU TRAVAIL !

Il y a trois ans, les Concarnoises et les Concarnois nous faisaient confiance en nous élisant à la tête de la mairie de Concarneau. Notre objectif était clair : agir vite, agir mieux, agir pour le plus grand nombre.

La Ville de Concarneau accentue cette année son effort en augmentant sensiblement ses investissements, et cela dans tous les domaines : écoles, voirie, sport, culture, solidarités... Aucun domaine n'est oublié et ne le sera. Réaménagement du centre-ville, réfection de la rue de Kerviniou à Lanriec, travail sur la rue de Keriolet en lien avec les habitants de Beuzec-Conq, toiture de l'école

du Dorlett, et bien évidemment, mise aux normes Ligue 2 du stade Guy-Piriou, autant de projets qui ont été votés dans le budget 2023.

Ces actions ne pourraient voir le jour sans des sources concrètes de financement. Cela passe évidemment par des économies que nous souhaitons les moins pénalisantes pour les services à la population, mais cela passe également par davantage de demandes de subventions que nous allons chercher auprès d'autres instances (Département, Région, État) et qui nous permettent d'investir encore plus pour les Concarnoises et les Concarnois. Cette année encore, nous avons

voté un budget à l'équilibre, et qui permet à la Ville de se maintenir en dessous des sept années de capacité de désendettement, signe de notre bonne santé financière.

Depuis le 4 juillet 2020, malgré les crises (sanitaire, énergétique, inflation...), la majorité municipale est au travail. Elle agit avec force dans l'intérêt de tous et, comme il reste beaucoup à faire, elle continuera ainsi durant les trois prochaines années.

Loin des grandes paroles, loin des incantations, nous privilégions l'action, au service de tous les Concarnois ! Très bel été à tous !

Le groupe de la majorité municipale

CONCARNEAU SOLIDAIRE ET DURABLE

Lors de sa séance du 29 mars dernier, le conseil municipal a voté le budget primitif 2023 comprenant les dépenses d'investissement et de fonctionnement. Les élus de notre groupe ont voté contre ce budget car ils ne partagent pas les choix de la majorité en place.

Les diagnostics initiés par la Ville dans le cadre du plan éducatif local et de l'analyse des besoins sociaux du CCAS mettent en évidence les besoins importants non pourvus des 2 000 personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, des 30 % de familles mono-parentale vivant dans le quartier de Kerandon et des 40 % de personnes ayant plus de 60 ans.

Pour autant, le maire a décidé de privilégier le sport et le nautisme de compétition en y consacrant 17 % de son budget de fonctionnement alors qu'il ne consacre que 11 % à la culture et 8 % au secteur social, à la santé, à la famille et au logement. En investissement, ce sont 34 % du budget qui iront au sport et au nautisme de compétition alors que seulement 4 % iront à la culture et 3 % au secteur social, la santé et la famille.

Nous lui avons indiqué qu'il aurait été plus utile pour les Concarnois et les Concarnoises de prévoir :

- Un plan de transition écologique,
- Un plan pour la rénovation et l'isolation thermique des écoles et des bâtiments publics,

- Un plan d'urgence pour les services d'aide à domicile pour les personnes âgées et pour l'installation de médecins,
- Un projet culturel coconstruit avec les artistes et les créateurs locaux,
- Un schéma directeur des mobilités.

Depuis trois ans, la municipalité a fait le choix de ne pas s'endetter au motif d'une capacité d'autofinancement suffisante alors que les taux d'intérêt étaient au plus bas, mais au prix d'un report des investissements structurants pour l'avenir rejetés à la fin du mandat.

Les élus de Concarneau Solidaire et Durable

CONCARNEAU AVEC VOUS !

Le vote du troisième budget du mandat mais surtout le Plan pluriannuel d'investissements n'ont fait que confirmer que nous ne partageons pas les priorités de la majorité municipale, et encore moins sa manière de mener ses projets. Dans le contexte de crise inflationniste, pas un projet de rénovation énergétique de bâtiment public, celle-ci ne s'entend visiblement que dans un cadre plus global de réhabilitation. Le projet de rénovation de l'école du Rouz est largement repoussé, la concertation doit être recommencée. Ni les élus, ni le cabinet mandaté n'ont été en capacité d'entendre, il y a deux ans, les besoins ou contraintes des usagers. La seule demande de dotation de

soutien à l'investissement local faite depuis trois ans auprès de la préfecture, selon les priorités de l'État (accessibilité, numérique, transitions, mobilité, cohésion sociale...), concerne donc la rénovation du stade Guy-Piriou. Un projet de mise aux normes de Ligue 2 temporairement rebaptisé « réhabilitation » en attendant les résultats sportifs. En effet, les conclusions de l'étude, confiée à un cabinet parisien spécialisé, prévoient trois scénarios dont aucun à moins de 11 millions d'euros... Alors en attendant, on minimise l'enveloppe, 3 à 5 millions. Et comme aucune discussion ne semble avoir été engagée avec le club autour d'un partenariat public/privé, il s'agira de millions d'euros d'argent issus

des fonds publics, ceux-là mêmes qu'on aurait aimé voir investis dans un équipement culturel. Mails, là non plus, la concertation n'existe pas, la deuxième réunion du comité de pilotage est attendue depuis plus d'un an. À moins que le travail n'avance en dehors des commissions municipales. À Concarneau, le manque de concertation nous concerne tous. À moins que concerter consiste à informer d'un projet quasiment finalisé dont les travaux sont prêts à débiter.

antony.lebras@concarneau.fr
nathalie.renault@concarneau.fr
gilles.huard@concarneau.fr

ÉCOUTER VOIR

OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

Zone artisanale Kerampéru
2 rue Lucien Vidie (à côté de Netto)
29900 CONCARNEAU

Dépistages* visuels et auditifs gratuits sur rendez-vous
*tests à valeur non médicale

AUDITION

02 98 11 28 80

Ouvert du mardi au vendredi
9h30-12h30 / 14h00-18h30

OPTIQUE

02 98 11 90 28

Ouvert du lundi au samedi
9h30-12h30 / 14h00-19h00



ESPACES AQUATIQUES

ouverts 7J/7

**DES ACTIVITÉS POUR
TOUTE LA FAMILLE !
S'AMUSER, SE DÉTENDRE, BOUGER...**

**l'atlantide**
CENTRE AQUATIQUE DU PORZOU
- CONCARNEAU -

**Espace
Aquatique
del Rozanduc**


WWW.CCA.BZH

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE

HISTORIQUE

L'US CONCARNEAU ACCÈDE À LA LIGUE 2

2007 - 2011
CFA 2

2011 - 2016
CFA

2016 - 2023
NATIONAL

2023
LIGUE 2

